

Autour de Dol-de-Bretagne

LE COURS D'EAU TRAVERSE DOL-DE-BRETAGNE

Le retour aux sources du Guyoult



Le cours du Guyoult est modifié par ces travaux, lesquels sont financés à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de 20% par le SBCDol.

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBC-Dol) vient d'engager les premiers travaux de restauration du Guyoult dans le secteur de Carfantin. Ils sont effectués en accord avec les riverains et la Ville de Dol.

« A Carfantin, le Guyoult a subi par le passé différentes modifications hydrauliques pour les besoins d'un moulin à eau aujourd'hui en ruine », rappelle Fabien Hyacinthe, un employé du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBC Dol). Lequel, regroupe 39 communes s'employant à protéger et valoriser leurs milieux aquatiques dont le Guyoult qui s'apprête ainsi à retrouver un fonctionnement harmonieux, y compris ses zones humides attenantes.

Un petit fleuve côtier de 35 km

Le Guyoult est un petit fleuve côtier de 35 km qui prend sa source à Cuguen et se jette au

Vivier-sur-mer. A Dol, il traverse le bourg de Carfantin avant de poursuivre sa route vers la Baie du Mont-Saint-Michel. « A cet endroit, dès le 17e siècle, le cours d'eau a été endigué et détourné de son cours initial pour faire fonctionner un moulin à eau aujourd'hui en ruine ».

Deux dysfonctionnements

Le site n'en est pas moins soumis à deux dysfonctionnements, l'un écologique et l'autre hydraulique : « On constate des obstacles à la continuité écologique sur le cours d'eau, ainsi qu'une uniformisation des habitats aquatiques. En particulier, le seuil du déversoir du moulin, avec une chute d'1,20 m, constitue un obstacle infranchissable pour les poissons migrateurs, lesquels ne peuvent alors atteindre leur zone de reproduction et de croissance ».

Quant aux dysfonctionnements hydrauliques, « il se traduit par de fréquentes inondations comme c'était déjà le

cas lors du fonctionnement du moulin, au risque de pénaliser les propriétaires privés ».

Le tracé originel

Pour y remédier, le Guyoult doit être soumis à des travaux qui, de même, vont concerner le ruisseau du Pic Oiseau, son affluent à Carfantin : « Il s'agit de replacer le cours d'eau dans son tracé originel afin de permettre aux poissons migrateurs, telle que l'anguille, de circuler à nouveau ».

A terme, le rétablissement de la continuité écologique sur le Guyoult pourrait libérer plus de 70 km de cours d'eau pour la truite fario et un linéaire encore plus important pour l'anguille. En améliorant le fonctionnement hydraulique du cours d'eau et des zones humides attenantes, ces travaux viendront aussi pallier un risque d'inondation sur ce secteur.

Un cadre agréable

L'entreprise Lafosse et Fils a été missionnée par le SBCDol pour effectuer ces travaux. Ils consistent dans un premier

temps à redessiner le cours d'eau. Le creusement du nouveau lit du Guyoult a débuté fin septembre et devrait encore durer quelques semaines. Les terres extraites serviront ensuite à combler l'ancien lit du cours d'eau. Dans un second temps, les parcelles humides et les cheminements piétonniers seront remis en état. Deux passerelles seront installées pour assurer la continuité du sentier pédestre actuel et favoriser l'accueil du public. A terme, des panneaux d'interprétation feront découvrir l'histoire du site et rendront compte des travaux effectués. Les arbres (aulnes et saules) ont fait l'objet de recape (coupe des troncs) à la fois pour leur permettre de se régénérer et assurer le passage des engins.

Dès le printemps

Dès le printemps prochain, lorsque la végétation aura repris ses droits, les effets de ces travaux d'envergure seront bien visibles et offriront un cadre agréable aux promeneurs empruntant le sentier pédestre.